

Prix Littéraire Trillium

Appel de candidatures et lignes directrices



14 novembre 2022 : date de soumission pour les ouvrages publiés entre les mois de janvier et d'octobre 2022

31 janvier 2023 : date de soumission pour les ouvrages publiés en novembre et décembre 2022.

Les éditeurs sont encouragés à présenter des livres aussitôt que possible.

- un (1) exemplaire en format numérique de chaque ouvrage (EPUB ou PDF) doit être téléchargé sur le formulaire de candidature en ligne d'Ontario Créatif
- un (1) exemplaire en format papier de chaque ouvrage doit être présenté, accompagné par une copie papier du formulaire de soumission rempli

Voir page 4 pour plus de détails.

Les éditeurs sont invités à proposer des titres d'ouvrages en vue de participer à l'annuelle du Prix littéraire Trillium. Le « Trillium Book Award » a été créé en 1987 par le gouvernement de l'Ontario pour « rendre hommage à l'excellence et mieux sensibiliser le public à la qualité et à la diversité des écrivaines et écrivains ontariens et de la littérature dans cette province ».

Les lauréats, en français et en anglais, du Prix littéraire Trillium reçoivent la somme de 20 000 \$ et leurs éditeurs reçoivent 2 500 \$. Le Prix de poésie Trillium, également attribué en anglais tous les ans et en français tous les deux ans, est doté d'un prix de 10 000 \$ remis aux poètes lauréats et de 2 000 \$ pour l'éditeur. Le Prix du livre d'enfant Trillium (langue française) sera offert l'année au cours de laquelle le Prix de poésie Trillium en français ne sera pas décerné. La lauréate ou le lauréat recevra le montant de 10 000 \$ et son éditeur recevra

2 000 \$. Les éditeurs de tous les finalistes reçoivent une subvention pour la promotion de leurs ouvrages, avant l'annonce du nom des lauréats.

Les éditeurs d'ouvrages en français devraient noter que le Prix du livre d'enfant Trillium en langue française sera accordé pour des ouvrages publiés au cours des années civiles en 2021 et 2022. Le Prix de poésie Trillium en langue française ne sera pas décerné cette année, mais le sera lors du Prix littéraire Trillium annoncé au printemps 2024. Il concernera les ouvrages admissibles publiés en 2022 et 2023.

Le jury pour chaque langue compte trois membres qui jugent les candidatures, établissent une liste restreinte et choisissent les lauréats. Ce jury indépendant est composé d'écrivains et d'autres membres de la communauté littéraire.

Critères d'admissibilité

Voici les critères d'admissibilité pour tous les ouvrages proposés pour ces prix :

- Les livres doivent avoir été écrits par une écrivaine ontarienne ou un écrivain ontarien qui doit, au cours des cinq dernières années, avoir vécu au moins trois ans en Ontario. Au cas où le livre aurait été co-écrit, les deux auteurs doivent respecter cette exigence et se partager le montant du prix s'ils sont les lauréats. **Les livres écrits par un rédacteur anonyme, lequel n'est pas l'auteur reconnu de la publication ne sont pas admissibles.**
- Seuls les éditeurs peuvent soumettre des ouvrages. **Les ouvrages publiés à compte d'auteur ne sont pas admissibles.**
- Les œuvres proposées doivent disposer d'un numéro ISBN et compter un minimum de 48 pages reliées, sauf pour les livres pour enfants, où le nombre minimum de pages est de 24 pages.
- Les livres publiés uniquement en format électronique peuvent être soumis. Si un livre électronique est publié en même temps qu'un livre imprimé durant l'année d'admissibilité, le livre imprimé sera admissible et devra être soumis. Quant aux livres publiés uniquement en format électronique, ce format sera admissible, mais l'éditeur devra fournir un exemplaire imprimé et relié.

- Les collections et/ou les sélections peuvent être proposées, sous réserve qu'un nombre important de ces écrits n'ait pas été jusque là publié sous forme de livres.
- Les anthologies, les nouvelles éditions, les réimpressions, les nouveaux tirages et les traductions ne sont pas admissibles.
- Lors du choix de leurs propositions, les éditeurs devraient être bien conscients du fait que le facteur clé dans le choix de la lauréate ou du lauréat est « l'excellence littéraire ».

En ce qui concerne spécifiquement le **Prix littéraire Trillium**, il convient de noter que :

- Les œuvres doivent avoir été publiées pour la première fois au cours de l'année civile 2022, être diffusées au Canada, et être toujours disponibles en stock ou en cours d'impression au printemps 2023.
- Des livres de tout genre peuvent être proposés : romans, études et essais, œuvres dramatiques et livres pour enfants. (Remarque : les éditeurs de langue française pourront préférer soumettre des livres pour enfants pour le Prix du livre d'enfant Trillium (langue française)).
- Il n'y a pas de restriction concernant le nombre d'œuvres qu'un auteur a écrites auparavant.

En ce qui concerne spécifiquement le **Prix de poésie Trillium**, il convient de noter que :

- Seule la première, seconde ou troisième œuvre du poète peut être admise à concourir, car ce prix a été conçu pour rendre hommage à des œuvres de nouveaux poètes. Cependant, les œuvres de poètes déjà reconnus peuvent être proposées pour le Prix littéraire Trillium traditionnel.
- Les œuvres soumises pour ce prix dans la catégorie de langue française doivent avoir été publiées pour la première fois au cours de l'année civile 2022, cependant, il faut indiquer que ces ouvrages seront conservés et pris en considération avec les ouvrages publiés en 2023.
- Les ouvrages soumis pour ce prix dans la catégorie de langue anglaise doivent avoir été publiés pour la première fois au cours de l'année civile 2022, être diffusés au Canada, et être toujours disponibles en stock ou en cours d'impression au printemps 2023.

Pour le **Prix du livre d'enfant Trillium (langue française)** uniquement, il faut noter ce qui suit :

- Les œuvres soumises pour ce prix doivent avoir été publiées pour la première fois au cours de l'année civile 2021 ou 2022, être diffusées au Canada, et être toujours disponibles en stock ou en cours d'impression au printemps 2023.
- Il n'existe pas de restriction concernant le nombre préalable d'ouvrages écrits par un auteur.

Pour tous ces prix, les éditeurs doivent savoir que les dossiers de candidature doivent :

- comprendre un (1) exemplaire en format numérique de chaque ouvrage (EPUB ou PDF) téléchargé sur le formulaire de candidature en ligne d'Ontario Créatif ;
- comprendre un (1) exemplaire en format papier de chaque ouvrage (Si un éditeur présente un livre publié uniquement en format électronique, il devra fournir 1 exemplaire du livre imprimé et relié). Ontario Créatif ne retournera pas les livres, qu'il pourra offrir en guise de don à une organisation ou une initiative de son choix;
- être accompagnés d'un formulaire d'inscription rempli;
- pour les ouvrages publiés entre janvier et octobre 2022 être présentés le plus rapidement possible et au plus tard avant le 14 novembre 2022; et
- pour les ouvrages publiés en novembre et décembre 2022, être déposés dès leur publication, les candidatures ne seront plus acceptées après le 31 janvier 2023.

Veillez prévoir suffisamment de temps pour permettre la livraison des relevés par la poste. En raison du volume de soumissions, nous ne sommes pas en mesure de confirmer la réception des colis. Nous vous recommandons d'utiliser une méthode d'expédition traçable afin de pouvoir suivre l'acheminement de votre colis.

Annnonce du nom des finalistes et des lauréats

Les jurys dresseront une liste restreinte au début du printemps 2023. Le nom des lauréats choisis par les jurys respectifs sera annoncé lors d'un événement spécial qui aura lieu à Toronto quelques semaines après l'annonce de la liste restreinte.

Au cas où, pour un prix spécifique, il y aurait moins de cinq (5) candidatures recevables, on ne dressera pas de liste restreinte et on ne désignera pas de lauréate ou de lauréat dans la catégorie et pour l'année visée. Néanmoins, les ouvrages proposés seront conservés et pris en considération avec les ouvrages proposés l'année suivante. Dans pareil cas, les éditeurs en seront avisés.

Obligations des éditeurs

Si un auteur est un finaliste du Prix littéraire Trillium, l'éditeur devra :

- fournir à Ontario Créatif 15 copies supplémentaires de l'ouvrage retenu en sélection finale à des fins publicitaires
- participer aux événements de promotion et de publicité organisés par Ontario Créatif/le Prix littéraire Trillium
- expliquer aux auteurs finalistes l'importance de leur participation aux événements publicitaires et autres organisés dans le cadre du Prix littéraire Trillium
- prendre toutes les mesures nécessaires pour faciliter la présence des auteurs finalistes lors du tournage de vidéos et des séances photos
- s'assurer que les auteurs finalistes peuvent participer aux événements organisés pendant la semaine du 19 juin 2023.

Si vous avez des questions concernant ce programme, veuillez vous adresser à :

Ontario Créatif – Programmes de livre

Téléphone : 416-642-6652

Courriel : programs2@ontariocreates.ca